



NEWSLETTER

de l'acf à la Réunion

n° 1

La rentrée de l'ACF eût lieu samedi 28 Janvier 2023 à l'Archipel. Ce fût l'occasion d'un au revoir et de remerciements à l'ancien bureau composé de Florence Smaniotto-Giusto, Marie-Pierre Audouy, Sophie Cesano et Michèle Chalmin. Le nouveau bureau¹ s'est ainsi présenté : Fatiha Belghomari pour la délégation régionale, Ingrid Barret au secrétariat et Marie-Antoinette Caillasson à la trésorerie.

Le thème de cette année, **De la folie : Études épistémologiques et cliniques**, fut alors présenté au décours d'interventions qui ont ponctué la journée et dont les contours sont tracés dans cette newsletter. Ce fut aussi bien sûr l'occasion de présenter les ateliers qui animeront l'activité de l'ACF au fil de l'année, année qui sera également ponctuée par les Journées d'Études dont vous trouverez les détails sur le site de l'ACF². Un temps a également été consacré au travail en Cartel.

L'argument sur lequel nous prenons appui pour cette année se décline ainsi : Qu'est-ce que la folie aujourd'hui ? Est-ce un concept ? Un syndrome relevant d'un trouble psychique majeur, d'une déficience organique chronique ? Ou s'agit-il d'une façon inédite d'être au monde, d'un mode à être singulier comme réponse au vide de l'existence ? Nous déploierons la question sur la folie à partir d'exemples cliniques à l'heure de la neuroscience où sont quantifiées les souffrances de l'être à partir d'une géographie neuronale et qui fait l'impasse sur la folie comme effet d'une exclusion radicale à l'Autre. Quand le sujet est radicalement exclu du champ de l'Autre, la folie ne vient-elle pas comme lieu de l'exil de la parole?

Nous sommes donc fières de vous présenter la première Newsletter 2023 qui introduit le travail de l'année et nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué à l'édition de cette Newsletter.

¹ Délégation 2023-2024

² ACF à la Réunion, <https://acf-lareunion.fr/>



Un flash sur la délégation

La délégation régionale : un effet de cartel ? - Fatiha Belghomari³

Lors des Journées avec Anaëlle Lébovits-Quenehen, alors que j'entends que personne ne se propose pour la délégation 2023-2024, je m'entends dire : « Je veux bien m'y mettre ! » et c'est dans la surprise que se fit entendre une certaine urgence à y aller pour notre ACF. Très vite, le choix du bureau se fait jour. Cette réponse à cette urgence que j'avais entendue n'est pas sans lien avec le travail en cartel sur cette question en chantier depuis plus d'un an. Cartel qui s'était constitué à partir d'une idée de colloque sur le thème comme vecteur de l'élaboration, avec la déclinaison suivante : l'urgence subjective, l'urgence en institution, en politique et dans la clinique. Des articulations et des dénouements se sont opérés autour de nombreuses lectures et échanges avec les cartélisantes. La conclusion de ce travail en petit groupe n'aboutira pas à l'événement que j'attendais mais elle aura comme effet un passage de l'urgence à la fonction de la hâte : « Nécessitant une réponse en acte, l'urgence permet de se soustraire à l'inertie et de renouer avec les vertus conclusives de la hâte : le traitement **PAR** l'urgence est un **POUSSE-À-LA-HÂTE** et, dès lors, un **POUSSE-À-L'ACTE**.⁴ » Le 1^{er} janvier 2023, je prenais le poste de déléguée régionale à la Réunion.

La délégation régionale de l'ACF : une expérience aux effets inattendus et précieux. - Florence Smaniotto-Giusto⁵

La délégation régionale de l'ACF est une expérience qui exige une certaine rigueur, du travail, du sérieux, de la disponibilité et de la souplesse pour susciter, accueillir, relancer le désir de chacun souhaitant contribuer aux activités de l'ACF. L'analyse et ses effets sur le rapport au savoir, au surmoi et au désir y est cruciale. Ceci dit, c'est surtout la richesse de cette expérience que je souhaite souligner, ses effets enseignants et vivifiants dans le rapport à l'École et à l'orientation lacanienne, à travers les liens et échanges avec les membres du Directoire de l'ECF, avec les dé-

³Déléguée régionale de l'ACF à la Réunion pour les années 2023 à 2025.

⁴Fari P., « L'urgence, un traitement du réel du temps », *La cause freudienne*, n° 74, avril 2010, p. 59.

⁵Déléguée régionale de l'ACF à la Réunion de 2020 à 2022.

légues des autres régions ainsi qu'avec les membres et participants de l'ACF à la Réunion. Le bureau que nous avons constitué avec Marie-Pierre Audouy, Sophie Cesano et Michèle Chalmin-Joufflineau a su trouver une façon de travailler ensemble dans la confiance et dans la joie, affect qui nous a animé même dans les moments difficiles. Au bout de ces deux années de délégation, c'est bien cela qui me reste et continue à produire ses effets dans le rapport à l'ECF, à l'AMP et même dans la cure !



Scansions sur le thème de l'année

Traiter les voix... ou la jouissance ? -Sophie Cesano

Qu'a à dire la psychanalyse lacanienne sur la folie, notamment sur les phénomènes élémentaires qui signent la psychose ?

Un texte publié dans *La Cause du désir* n° 112⁶ est éclairant d'un point de vue épistémologique et clinique : « Traiter les voix » rend compte d'un débat qui fit entendre des positions discordantes sur cette question épinglée par J.-A. Miller : faut-il « traiter les voix ? ». Ce texte donne à voir en effet une méthode de raisonnement, une élaboration en train de se faire et un questionnement sur leur portée scientifique. Mais le débat part bien de la clinique : on parle d'une patiente dans un service de psychiatrie, et de ses « voix ».

Les positions sont tranchées : traitement des voix par le médicament ou traitement par l'interprétation que le sujet en fait ? En somme, les neuroleptiques font-ils disparaître les voix ? « Il faut entrer un peu plus dans le phénomène » propose J.A Miller, c'est à dire poursuivre la démarche « scientifique ».

Un détour par la clinique fait émerger une position commune : les médicaments ont bien des effets, ça déconnecte du phénomène. Mais comment et sur quoi porte cette déconnexion ? La conversation sur ce point aboutit à ce que Miller nomme « notre

⁶« Traiter les voix », débat présenté par G. Briole, *La Cause du désir* 2022/3, n° 112, p. 146-157.

conviction » : « la chimie n'agit pas sur l'inconscient structuré comme un langage [... mais] elle agit sur la substance jouissante ».

Il s'agirait donc de traiter le trop de jouissance des voix et non de traiter les voix, car seul « le signifiant guérit le signifiant » rappelle Miller. Et quand « la jouissance leur fout la paix » par l'action des médicaments, les sujets peuvent parler des phénomènes qui les envahissent.

Folie et liberté - Florence Smaniotto-Giusto

Quels rapports entre folie et liberté ?

Notre époque est marquée par des discours revendiquant la liberté comme un absolu et dénonçant tout ce qui viendrait la limiter. Lacan, très tôt dans son enseignement, situe la folie comme limite de la liberté pour l'être parlant : « Et l'être de l'homme, non seulement ne peut être compris sans la folie, mais il ne serait pas l'être de l'homme s'il ne portait en lui la folie comme la limite de sa liberté.⁷ » Il montre la méconnaissance que comporte « cette séduction de l'être⁸ », éclairant les idéologies contemporaines (autodétermination, éducation positive...) et le leurre sur la liberté qu'elles comportent : illusion de se libérer du S1 qui vient de l'Autre et qui commande, espoir de trouver un signifiant qui dirait tout de l'être sans reste, délire de venir à bout une fois pour toutes du non-rapport et du ratage.

Il est alors opportun de se souvenir que « (...) n'atteint pas qui veut, les risques qui enveloppent la folie⁹ ».

Retour sur une petite histoire du moi - Fabienne Lafont

J'avais proposé pour notre rencontre de l'ACF une « petite histoire du moi ». Ce qui m'avait intéressée dans cette perspective, c'est de mesurer à travers les différentes époques l'acception de ce terme, et de voir en quoi l'évolution du moi a pu être propice à l'apparition de la découverte freudienne.

Lacan¹⁰ montre à travers le dialogue du Ménon l'épaisseur particulière qui pouvait être accordée au moi à l'époque de Socrate. Les discours sophistes ne démontraient

⁷Lacan J., « Propos sur la causalité psychique », *ÉCRITS*, Paris, Seuil, 1966, p. 151.

⁸Ibid.

⁹Ibid.

¹⁰Lacan J., *Le Séminaire*, livre II, *Le Moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1978.

que l'art de discourir, et méconnaissaient cette épaisseur. La valeur de l'acte notamment est démontrée intransmissible dans le discours courant, si l'on suit la dialectique de Socrate et de Ménon.

La nouveauté apportée par Descartes est un cadre, celui du symbolique, qui circonscrit le savoir cohérent et l'expérience humaine. Grâce à l'établissement de ce cadre, on a pu percevoir qu'il y avait une expérience humaine aussi hors cadre, d'où la découverte de l'inconscient. Enfin, ce n'est que par l'énonciation que la dimension de la vérité peut être atteinte, et ce, que l'on soit fou ou pas !

Activités de l'ACF à la Réunion

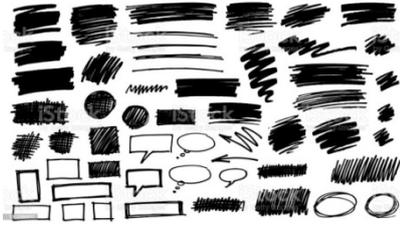


Atelier théorique

S'atteler à la théorie - Marlène Meunier

L'atelier « s'atteler à la théorie » se veut comme ouverture à celles et ceux qui souhaitent lire et travailler l'enseignement de Lacan d'une façon originale, à savoir par le prisme d'un concept. Le concept n'est, chez Lacan, jamais univoque, il bouge, change de connotations... C'est le cas notamment de la **Jouissance**, dont Lacan a fait une des notions fondamentales de la psychanalyse. De sa lecture exigeante de l'enseignement lacanien, Jacques-Alain Miller a dégagé pour nous pas moins de six paradigmes de la Jouissance¹¹. L'atelier, décliné en six séances sur l'année, propose donc, à qui le souhaite, de s'atteler à la lecture de ce texte, paradigme par paradigme. Le produit de ce travail, seul ou à plusieurs, qui se veut plutôt théorique mais pas moins clinique, sert de base à la conversation avec les participants.

¹¹Miller J.-A., « Les six paradigmes de la jouissance », LA CAUSE FREUDIENNE, n° 43, octobre 1999, p. 7-29.



Écrire un cas - *Stéphanie Tessier*

Dans le texte de Marta Serra, “Quelques réflexions sur la présentation clinique”¹², l’auteure nous rappelle qu’un cas clinique nous enseigne, sur le savoir faire du praticien, qui, avec son style, conduit la cure d’un analysant. Loin de déployer chacune des séances voire tous les éléments du cas, un travail de réduction est attendu. Pour cette raison, Freud prenait ses notes le soir, afin qu’il ne reste que l’essentiel du dire du patient : “la singularité du phrasé, le découpage de l’énonciation”¹³...C’est la matérialité des mots et non le sens qui vont nous intéresser. Noter dans l’après-coup, c’est aussi écrire en élaguant¹⁴.

Et lorsque le praticien veut écrire le cas, il choisit un ou quelques séquences de la cure qui mettent en exergue le travail qui s’est opéré : coupure, interprétation, mise en exergue d’un signifiant.... et les effets obtenus.

Qu’est-ce qui distingue le cas en psychanalyse du cas dans un autre champ ? - *Ingrid Barret*

Écrire un cas n’est pas l’apanage exclusif de la psychanalyse. En effet le cas est d’usage dans le champ du droit, de la médecine ou de la psychologie. La HAS définit le cas clinique comme « la description d’une situation clinique issue de la pratique des professionnels ou susceptible d’être rencontrée dans la pratique (...) à des fins d’enseignement ou de recherche en santé¹⁵ ». Autrement dit « il s’agit de présenter de façon exacte et utile en communiquant les observations cliniques de façon claire, complète et compréhensible », avec en toile de fond l’intention d’objectivité afin de faire du cas une généralité.

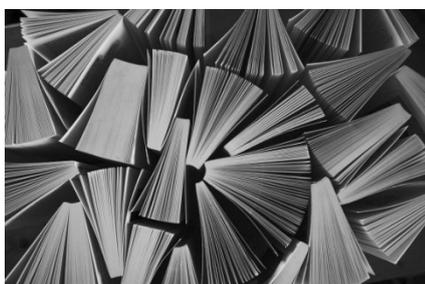
¹²Serra Fridiani M., « Quelques réflexions sur la présentation clinique », in Jacaranda hors-série Point de capiton. Octobre 2018.

¹³Cf. Meseguer, O., intervention lors des journées de l’ACF à la Réunion le 26 Aout 2022 : « Construire un cas en psychanalyse, c’est l’écrire ».

¹⁴Ibid.

¹⁵https://www.has-sante.fr/jcms/p_3201597/fr/methode-de-dpc-vignettes-cliniques.

La construction d'un cas en psychanalyse est tout autre. Pour Omaïra M. construire un cas en psychanalyse c'est l'écrire, « cerner un dire par la voie de l'écriture¹⁶ ». De ce fait, il implique un choix du clinicien qui à partir d'un matériel brut « de la réalité première de la clinique » propose une élaboration qui se gardant de tout exhaustivité tente de s'approcher de ce qu' il y a « de plus réel en jeu pour chaque sujet¹⁷ ». Ainsi écrire un cas en psychanalyse c'est extraire, réduire, élaguer, préciser, épingler afin d'approcher le plus singulier du sujet. Exit toute généralisation, voir toute tentative de confirmer la théorie par la clinique écrire un cas en psychanalyse c'est prendre position pour le cas par cas, le un par un et témoigner d'une clinique sous transfert.



L'atelier Latulu - *Catherine Soares-Lefebvre et Michèle Chalmin*

L'atelier Latulu est né d'un désir de donner envie de lire et de découvrir des articles, des revues, des ouvrages de notre champ.

Il se déroule sur le mode de la conversation où chacun peut présenter un texte court à propos d'une trouvaille ou d'un point de butée. On peut également y partager une lecture d'un ouvrage de la littérature mais pas sans lien avec notre orientation ou les événements de l'École.

Trois sessions : le 14 avril, le 16 septembre et le 2 décembre. La première séquence en avril sera un peu différente puisqu'il s'agira d'un Latuvu ?

Nous discuterons autour plusieurs textes, et à partir de la projection d'un film, en direction de Pipol 11(1 et 2 Juillet 2023 à Bruxelles) : Clinique et critique du patriarcat, en présence d'un invité surprise. Nous reviendrons très vite vers vous pour vous en dire davantage.

¹⁶Cf. Meseguer, O., intervention lors des journées de l'ACF à la Réunion le 26 Aout 2022 : « Construire un cas en psychanalyse, c'est l'écrire ».

¹⁷Ibid.



Le cartel, un appel à y mettre du sien - Cécile Chignac

Lacan avec le cartel, invente un nouveau lien social, une manière d'engager chacun dans le travail de la psychanalyse. Le dispositif, quatre plus un, se choisissent, pour faire l'expérience d'un rapport au savoir « insolite (...), un savoir vivant où chacun peut se faire le découvreur ¹⁸».

Chacun y entre avec "un trait propre mis en valeur comme tel"¹⁹. Le cartel a une existence déclarée, enregistrée et une limite, sa dissolution après un an, deux au plus.

C'est en 1964, au moment de la *Dissolution*, que Lacan écrit « il faut que j'innove mais pas tout seul...que chacun y mette du sien, la cause freudienne ne durera que par le temporaire ». Le cartel est une innovation de Lacan qui par son dispositif éphémère participe au maintien de l'éveil, au cœur de l'ECF. Une pulsation provoquée et entretenue, par le travail à plusieurs, d'un savoir nouveau à partir du sien que chacun y met, pour l'intérêt général.

Cartello, une newsletter apériodique recueille des textes issus du travail en cartels : <http://ecf-cartello.fr>

**Deux intercartels: le 03/05/23 avec B. Jullien et 07/09/23 avec O. Meseguer,
Une réunion de plus-un: date à définir.**

¹⁸El Maghrabi Garrido C., "Un plus-un au service d'un invisible", *Cartello* 39.

¹⁹Miller J.-A. "cinq variations sur le thème de "l'élaboration provoquée", *Revue mensuelle*, n°61, ed. ECF, 1987.
<https://www.causefreudienne.org/textes-fondamentaux/cinq-variations-sur-lelaboration-provoquee/>